



LE REFLET MUNICIPAL

JANVIER 2016

Courrier du mois

Mutuelle Mun. Qc: Ristourne de 3 156 \$ attribuée à la municipalité au terme de l'exercice financier 2014

Soc. assurance automobile Qc: Remisage du camion Inter, remboursement de 460,27 \$ par la SAAQ

Femmes de Mékinac: Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour une causerie ouverte à la population de Saint-Adelphe le 13 avril 2016

Min. Aff. Mun.: Compensation tenant lieu de taxes 6 481 \$ (Bonification exercices 2014-2015)

Gouvernement Canada: Chèque de 344,94 \$ paiement pour location de salle lors des élections fédérales

Société d'Habitation: Rapport d'approbation du budget de l'O.M.H. de notre municipalité

Relais pour la vie Hérouxville: Demande de partenariat et d'un don pour la marche le 27 février visant à amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer

Min. Aff. Mun.: Avis aux municipalités qu'un nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales entre en vigueur en janvier 2016 et subvention de 500 \$ accordée aux municipalités pour l'instauration du programme avec les comptes de taxes

CIUSSS Mauricie Centre Québec: Formulaire à compléter pour le soutien financier concernant les services de premiers répondants

Min. Développ. Durable: Redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, subvention 2015 pour St-Adelphe = 7 681,53 \$

Nicole Lemay: Lettre de démission de la présidence des loisirs et suggestion à la municipalité d'engager une personne à demi-temps pour s'occuper de l'organisation des loisirs (l'emploi nécessite beaucoup de temps)

Min. Transports: Chèque de 15 000 \$ subvention pour l'amélioration du réseau routier 2015

Yves Couffin: Avis à la municipalité de prévoir un/e remplaçant/e pour la gestion du panneau électronique, ainsi que pour le site Internet de la municipalité

Blanche Baillargeon: Remerciements pour l'attention portée à son endroit à la messe du 20 décembre

Jacques Lambert: Impacts environnementaux pour nos rivières si le pipeline Énergie Est était construit

Comité Fêtes 125^e incorporation, 100^e église: Remerciements à la municipalité pour la collaboration et le support financier pour l'organisation des activités des fêtes en 2016

Fondation Foyer Ste-Thècle: Remerciements pour le don accordé visant à améliorer la qualité de vie des usagers du CHSLD

COMBEQ: Tenue du congrès des officiers municipaux à Rivière-du-Loup, les 28, 29 et 30 avril 2016 et programme des formations qui seront données en 2016

Mutuelle Mun. Qc: Calendrier 2016 des formations disponibles aux membres de la MMQ

Jean-Claude Tessier maire Lac-aux-Sables: Remerciements à notre municipalité pour le témoignage de sympathie lors du décès de M. Sylvio Tessier

A.D.M.Q.: Renouvellement 2016 assurance et cotisation (directeur général)

Municipalité de Saint-Adelphe
Dépôt légal Janvier 2016

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
495 copies www.st-adelphe.qc.ca

Tirage mensuel :

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2016
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

Remerciement à Mme Nicole Lemay pour le travail réalisé durant son mandat à la présidence du centre des loisirs

CONSIDÉRANT que Madame Nicole Lemay a agi à titre de présidente des loisirs de juin 2015 à décembre 2015 et qu'elle a remis sa démission pour des motifs personnels;

CONSIDÉRANT que Madame Lemay a apporté une immense contribution au bon fonctionnement du Centre des loisirs de Saint-Adelphe, durant son mandat à la présidence;

CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adressent leurs très sincères remerciements à Madame Nicole Lemay pour la belle énergie et la contribution très appréciée qu'elle a apportées à l'organisation des loisirs à Saint-Adelphe et ce, au cours du mandat qui lui a été confié. **Adopté**

- *Demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous travaux effectués en 2016, dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.*
- *Renouvellement et paiement de l'assurance-caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) au montant de 294 \$ et de la cotisation au montant de 432\$, à l'Association des directeurs municipaux du Québec.*
- *Autorisation à M. Dany Lapointe inspecteur, à assister au congrès 2016 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui se tiendra à Rivière-du-Loup, les 28, 29 et 30 avril 2016, et dont les coûts d'inscription sont au montant de 657,36\$. Les coûts d'hébergement et de déplacement seront également défrayés par la municipalité.*
- *Désignation de MM Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue, pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité et ce, pour une reconduction de mandat d'une durée de deux ans, (années 2016 et 2017, sièges impairs). Et assistance de M. Dany Lapointe lors des visites effectuées sur les lieux des dérogations.*
- *Contribution de 50 \$ à l'activité «Le Relais pour la vie d'Hérouxville» et parution d'une publicité de l'événement dans le Reflet municipal, visant à inviter des participants à la marche le 27 février 2016, dans le but de recueillir les sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer.*
- *Prêt gratuit de la salle municipale de l'hôtel de ville le 13 avril 2016, à l'organisme à but non lucratif Femmes de Mékinac, pour la tenue d'une causerie qui se tiendra à 19h et qui s'adresse à toute la population de Saint-Adelphe.*
- *Autorisation et défraiement de l'inscription de l'inspecteur municipal M. Dany Lapointe, à la formation : «Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter », pour lui permettre la mise à jour des connaissances des règles en regard des dernières modifications législatives ou orientations jurisprudentielles en la matière.
Que cette formation se tiendra le 10 février 2016 à Joliette, au coût de 275 \$ représentant la moitié du montant à déboursier. Que la Mutuelle des municipalités du Québec et la COMBEQ défrayeront l'autre moitié des frais d'inscription.*
- *Remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment pour les propriétaires d'immeubles éligibles au programme d'accès à la propriété (règl. 2015-291) (acquisition d'une résidence construite depuis plus de 20 ans dans la municipalité, utilisée à des fins résidentielles et occupée jusqu'au 31 décembre de chaque année financière). Grand total des remboursements 543,96 \$.*
- *Demande d'un avis auprès de trois firmes d'ingénierie pour discuter du système qui serait le moins onéreux et le plus approprié pour solutionner les résultats hors normes, suite aux tests d'analyses effectués à l'effluent du site d'assainissement des eaux, durant la période estivale.*

BILAN 2015 DE L'OPERATION NEZ ROUGE MEKINAC



La 32^{ième} édition de l'Opération Nez Rouge s'est terminée le 1^{er} janvier au matin. Il s'agissait de la 19^{ième} édition pour la région Mékinac. La Fondation Jeunesse Mékinac en est le maître d'œuvre. Du 27 novembre au 31 décembre, 171 accompagnements ont été effectués comparativement à 211 l'an passé. Plus d'une centaine de bénévoles ont mis la main à la pâte cette année, tant sur la route que dans les locaux.

Plus d'une quarantaine d'automobiles ont été réquisitionnées par l'opération et plus de 5,000 km ont été parcourus. Un merci très spécial à MM Réjean et Marc Douville du Garage DV Auto pour le prêt d'un véhicule pour le transport de la mascotte durant le temps de l'opération.

Les commanditaires majeurs, la S.A.A.Q., Desjardins Assurances générales et CAA Québec ont permis, grâce à leur financement, le fonctionnement des centrales. Les pourboires, ainsi qu'une partie des commandites et des sommes amassées seront versés à des organisations jeunesse. La Fondation Jeunesse Mékinac reçoit un montant pour répondre à ces besoins, Mme Diane Rae en est le maître d'œuvre. Merci aux dirigeants du CLD Mékinac qui ont fourni gratuitement le local et la Ville de Saint-Tite pour le prêt du mobilier.

M. Patrick Baril, directeur général du CLD Mékinac, a agi pour une 2^e année à titre de président d'honneur d'Opération Nez Rouge 2015. Ce dernier a assumé avec brio cette tâche honorifique. Il a participé à différentes prestations pour remercier les gens de leur générosité en donnant du temps à Opération Nez Rouge 2015. Les commerçants de Mékinac ont largement contribué au succès de cette activité. Près d'une vingtaine de commerces ont fait un don de 100 \$ et plus. Les élèves de 5^e secondaire et de *pré-dep* de l'école Paul-Le Jeune ont été rencontrés afin de les sensibiliser aux dangers de conduire avec les facultés affaiblies dans le cadre de la tournée « Party sans Déraper ».

Plusieurs bénévoles (une trentaine) ont donné une ou plusieurs soirées de leur temps pour assurer un retour à la maison en toute sécurité aux personnes qui ont fait un peu trop la fête. J'adresse un merci spécial à ces femmes et hommes qui ont consacré du temps à l'organisation. Le Relais de la Station a remporté le concours des tenanciers 2015. L'opération récompense l'établissement où il y a eu le plus de accompagnements et qui demeure le meilleur ambassadeur de Nez Rouge. Une mention d'honneur a aussi été décernée à la Brasserie 500 Steakhouse, Bar Le Contour, Resto-Pub À La Fût et le Manoir Central de Saint-Adelphe.

Pour terminer, je manifeste toute mon admiration aux membres du comité pour le travail consacré à l'Opération Nez Rouge et je les remercie pour leur disponibilité et leur dévouement. Je vous les présente avec plaisir : mesdames Lucie Beaupré, Mylène Francoeur, Manon Hamelin, Nicole Marchand, Ginette Moreau, Nathalie Rompré et Lisette Tessier-Cloutier, MM Léonce Proteau et Gaétan Thiffault. Bienvenue à d'autres qui veulent s'impliquer au sein du comité.

Plusieurs personnes ont également apporté un soutien important à l'organisation : mesdames Josée Chouinard, Audrey Marchildon, Noémie Matton, Marie-Ève Périgny, Mélanie Thiffeault et Solange Thiffeault et MM Samuel Baril, Étienne Brunelle et Alexis Cloutier. Plusieurs organismes ont aussi participé au succès: la chaîne de pharmacie Jean Coutu, Cogéco, D.H. Électronique, Communication L.A.S., Meubles Jacob, Imprimerie Trépanier et Bad Boy Design, Chevaliers de Colomb Conseil 2242 et M. Mario Jacob. Merci également à tous les restaurants et commerçants du territoire Mékinac qui ont aidé de près et de loin à la tenue des soirées d'opération et à la réalisation des activités 2015. Merci enfin à la firme de comptables agréés Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette pour l'audition des états financiers de l'ONR.

À tous et à chacun, merci ! Santé, bonheur et prospérité pour 2016.

Diane Rae, coordonnatrice 2015

LE MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz qui cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles. Il est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est **invisible et incolore**. Il n'irrite pas les yeux ou les voies respiratoires. Il est **impossible pour un être humain d'en détecter la présence**. **Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence**. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Lorsqu'il est respiré en grande quantité, le monoxyde de carbone remplace l'oxygène dans le sang, ce qui empêche les organes et les tissus du corps de fonctionner normalement. Les principaux systèmes atteints sont le système cardiovasculaire et le système nerveux.

Une intoxication légère ou modérée provoque des symptômes ressemblant, surtout chez l'enfant, à ceux d'une grippe ou d'une gastroentérite, tels que des nausées, un mal de tête et de la fatigue. Une intoxication plus grave peut conduire à une perte de conscience et éventuellement à la mort en quelques minutes seulement.

Selon le règlement municipal concernant la prévention incendie : Un détecteur de monoxyde de carbone doit être installé et maintenu en bon état dans chaque logement où se trouve un appareil à combustion ou qui comporte un garage annexé. Un tel détecteur doit également être installé et maintenu en bon état dans chaque pièce aménagée pour dormir ou destinée à cette fin, lorsque cette pièce n'est pas aménagée dans un logement et que le bâtiment est doté d'un appareil à combustion ou qu'il comporte un garage annexé.

Conséquence d'une exposition au CO pour un adulte en bonne santé	
Concentration de CO dans l'air	Symptômes
150 ppm	Légers maux de tête, fatigue, vertiges, nausées au bout de 2 - 3 heures.
400 ppm	Maux de tête frontaux dans 1 à 2 heures, céphalée frontale vitale, danger de mort après 3 heures d'exposition.
800 ppm	Vertiges, nausées et convulsions dans les 45 min. Perte de conscience dans les 2 heures. Mort sous 2 - 3 heures .
1000 ppm	Maux de tête, vertiges et nausées dans les 20 minutes. Mort en 1 heure .

Comment installer un détecteur de monoxyde carbone

Pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone, les détecteurs de CO devraient être situés près de la porte de la chambre à coucher et près des appareils qui produisent ce gaz mortel. Le monoxyde de carbone a une densité par rapport à l'air de 0,97, il est donc plus léger que l'air. Il remplit généralement une salle du haut vers le bas donc plus près du plafond peut être un meilleur emplacement pour un détecteur de CO. Cependant si le détecteur ne peut pas être installé proche du plafond, l'installer aussi proche que possible de la source. Plusieurs détecteurs disponibles sur le marché sont conçus pour être branchés dans une prise électrique. Si une personne présente des symptômes d'intoxication ou si l'avertisseur de CO émet un signal : évacuez rapidement les lieux; composez le 9-1-1 ; ne retournez pas à l'intérieur des lieux contaminés, attendez l'autorisation d'un expert qui confirmera qu'il n'y a plus de risques d'intoxication.

PROTECTION CIVILE (LES COURS D'EAU)



Nous invitons la population, et plus précisément les motoneigistes, à la prudence en ce qui concerne les cours d'eau.

On ne doit jamais se fier uniquement à l'apparence du couvert de glace ou à la température ambiante. Il faut d'abord s'assurer que la glace est suffisamment épaisse avant de s'aventurer sur un lac ou un cours d'eau gelés. La méthode la plus simple consiste à percer un trou dans la glace et à mesurer l'épaisseur de celle-ci. Épaisseur minimale de glace vive nécessaire pour supporter :

- une personne debout : 10 cm (4 po)
- deux personnes sur une motoneige : 15 cm (6 po)
- un «Skidozer» avec équipement : 25 cm (10 po)
- un véhicule léger, moins de 3 500 kg (8 000 lb) : 38 cm (15 po)

La prudence est de mise, car la glace n'a pas la même épaisseur partout. Elle est plus mince au-dessus des courants de fond et des courants d'eau chaude. Par exemple, l'épaisseur de la glace ne sera pas égale sur toute la surface des lacs profonds ou des lacs soumis à des fluctuations de niveaux d'eau. De même, les rivières peuvent être particulièrement dangereuses à cause des courants qui font varier l'épaisseur et l'état de la glace. Il y a lieu d'être très prudent tant que l'on n'est pas certain de l'épaisseur suffisante du couvert de glace des lacs et des cours d'eau.

Ministère de la Sécurité publique, **URGENCE: COG 24/7: 1866-650-1666**

COURS DE DANSE EN LIGNE

Les personnes intéressées à suivre des cours de danse en ligne à la salle municipale de Saint-Adelphe, sont invitées à communiquer avec madame Carmen Lefèbvre au numéro 418 322-5931.

Les cours donnés par madame Raymonde Charest se donnent le mercredi, (l'heure sera confirmée lors de votre inscription) sur une période de 5 semaines.

Le coût de l'inscription est de 30 \$ pour les 5 cours.

Nous vous attendons en grand nombre.



MAISON DES FAMILLES MÉKINAC

Mercredi 27 janvier (9 h à 11 h 30). Club couture. 20 \$ / session

Du 27 janvier au 6 juillet

Mardi 9 février (9 h à 11 h) Y'app (Y'a personne de parfait)

Atelier pour les parents ayant des enfants âgés entre 0-2 ans.

Du 9 février au 22 mars (6 rencontres)

Jeudi 11 février (18 h à 21 h) St-Valentin : Souper de fou. Places limitées (\$)

Jeudi 25 février (9 h à 11 h) Rendez-vous d'éveil à la lecture avec Croque-li-nac

Thème : Méli-mélo d'activités. Activité parents / enfants

Pour obtenir des informations ou pour vous inscrire à l'une ou l'autre de nos activités composez le 418-365-4405.



VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux à quelques résidents et résidentes qui célèbrent un Anniversaire de naissance en février :

9 février : Yolande Labranche 17 février Yvan Labranche
20 février : Clémentine Frenette 28 février : Jean-Guy Delisle
29 février : Suzette Bureau



Heureux Anniversaire!

FADOQ SAINT-ADELPHÉ

Souper du mois: Notre prochain souper aura lieu le 19 février 2016 à 17 hres.
Nous soulignerons alors la Saint-Valentin.
13 \$ pour les membres. - 16 \$. pour les non-membres.
Musique avec Marcel Charest. Cordiale bienvenue!

Remerciements: Nos sincères remerciements à nos commanditaires pour le souper de Noël :



MERCI À : Julie Boulet députée, la Caisse populaire Ste-Thècle-St-Adelphe, la COOP du Coin et la Municipalité de Saint-Adelphe!

Activités: Notre activité hebdomadaire de basaball poche reprend les mardis à 13h30.
Les personnes intéressées à jouer au billard peuvent se présenter au local de la FADOQ le vendredi à 13h30.

Tournoi St-Tite: Une invitation spéciale nous est lancée par le Club des Aînés de St-Tite pour participer au tournoi de baseball poche qui se déroulera au 480, Boulevard St-Joseph à St-Tite, le jeudi 28 avril 2016 à 9 hres.
Coût: 14\$/joueur, repas inclus.
Personne responsable: Céline Charrette (418) 365-7368



Bernard Campeau pour Jean-Guy Rodrigue Président

ERREURS DANS LE JOURNAL LE REFLET MUNICIPAL DE DÉCEMBRE 2015

Deux erreurs de retranscription se sont malencontreusement glissées dans l'article « Saint-Adelphe : Terre fertile en centenaires », à la page 13 et 14 du journal *Le Reflet municipal*, paru en décembre 2015.

Page 13 : Madame Blanche Baillargeon-Perron : On aurait dû lire « Elle a eu 101 ans en 2015 » et non pas en 1915.

Page 14 : Émile Trépanier : On aurait dû lire « il est mort paisiblement en 2005 à l'âge de 100 ans » et non pas en 1905.

Toutes mes excuses auprès de Mme Baillargeon, de la famille de M. Trépanier, ainsi que de l'auteur de l'article M. Jacques Thiffault.

Gisèle Thiffault, rédactrice

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Location de salle École Primadel: Nous désirons vous informer qu'il est possible pour les résidents de Saint-Adelphe d'effectuer une location de salle (grande salle ou gymnase) pour un événement ou une activité à un prix très compétitif. Pour information, il suffit de contacter le secrétariat de l'école Primadel au 418 365-4755.



Remerciements: Le personnel de l'école Primadel désire remercier Produits forestiers Résolu, ainsi que Monsieur Réjean Baillargeon pour le don remis à l'école Primadel d'un montant de 5 000 \$. Ce montant sera utilisé pour les élèves de l'école.

Valérie Lévesque

JOUR DE TOMBÉE POUR LES COMMUNIQUÉS À PUBLIER

Les associations et les organismes du milieu qui désirent faire paraître un communiqué d'intérêt public dans *Le Reflet municipal*, ont jusqu'au 15 de chaque mois pour remettre l'article à publier.

Cette date permet de faciliter la mise en page dans les meilleurs délais en vue de l'impression qui se fait à l'extérieur. Merci!



Gisèle Thiffault, rédactrice

SÉANCES PUBLIQUES M.R.C. MÉKINAC - MUNICIPALITÉ ST-ADELPHÉ - R.I.C.M.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe se tiendra le **lundi 1^{er} février 2016 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.**



La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 17 février 2016, à 20 h** au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite.

La direction de la Régie des incendies tiendra sa prochaine séance publique le **mercredi 10 février 2016 à 20 h**, à Hérouxville. Cordiale bienvenue aux intéressés!

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE LES ÉTOILES FILANTES

Le Club de patinage de vitesse *Les Étoiles filantes de Normandie* (Saint-Tite), sera l'hôte d'une compétition de patinage de vitesse courte piste de niveau régional, le **samedi 6 février 2016**, au Sportium de Saint-Tite (425, boul. St-Joseph).

Voilà une belle occasion d'aller encourager les patineurs de notre région qui se mesureront à des patineurs de Trois-Rivières, Drummondville, Victoriaville, Farnham, St-Hyacinthe et Sherbrooke. L'entrée est gratuite pour tous.



Les patineurs commenceront à se réchauffer vers 7h30 et les compétitions débuteront vers 8h40. La remise des médailles est prévue vers 15h30.

PENSÉE DU MOIS

Etre libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.
(Nelson Mandela)

TOURNOI DE HOCKEY BOTTINES



À Saint-Adelphe, les 12, 13 et 14 février 2016.

Classes féminines et masculines.

Diffusion du match du CH sur écran géant vendredi 12 février à 19h!

Vendredi soir 12 février, musique et animation avec David Lavergne et Philippe Lafontaine.

Samedi soir 13 février, chansonnier "Jervais".

Entrée gratuite! Restaurant et bar sur place toute la fin de semaine!!!

Jean-Philippe Lafontaine



LES LAMPIONS-SOUVENIRS DE LA FABRIQUE



La Fabrique de St-Adelphe s'est associée au Comité des Fêtes de St-Adelphe 2016 pour la production d'originaux lampions-souvenirs. Ces lampions décorés aux couleurs et aux motifs du logo des festivités, sont aussi joliment enrichis par une copie d'un tableau artistique réalisé par Guylaine Boisvert.

La peinture représente une belle scène d'autrefois où des fidèles d'antan se rendaient à la messe dominicale en berlot tiré par un cheval, à la saison d'hiver.

On peut se procurer ce précieux souvenir au coût de 10 \$ en communiquant avec Suzanne Tessier à la Fabrique au numéro de téléphone 418 322-5242, sur les heures d'ouverture.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET DE CHIENNES

Le secrétariat municipal avise les propriétaires de chiens/ennes qu'il procède présentement à la mise à jour du dénombrement des chien(enne)s dans la municipalité.

Pour faciliter ce travail de recensement, les citoyens sont priés de rapporter les changements dans le nombre de chiens possédés et que les nouveaux propriétaires en informent le bureau municipal au 418 322-5721, si ce n'est déjà fait.

Merci de votre collaboration.



NEIGE



Pour des raisons de sécurité au niveau du service incendie ou de la conduite automobile, soyez avisé qu'il est strictement interdit de jeter de la neige sur les bornes-fontaines ou dans la rue.

Merci de votre collaboration.

CALENDRIER ORDURES ET RÉCUPÉRATION

Prendre note que les prochaines journées pour l'enlèvement des ordures ménagères seront les **JEUDIS 11 février et 25 février 2016**.

Pour ce qui est de la récupération des matières recyclables, elle aura lieu les **JEUDIS 4 février et 18 février 2016**.



REMERCIEMENTS



Nous avons été profondément touchés de la sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de Madame Marie-Paule Roy le 7 décembre 2015.

Nous vous en remercions sincèrement et vous présentons l'expression de notre reconnaissance émue et sincère.

Votre présence, vos dons, messages et tant d'autres marques ont été un réconfort très apprécié.

*Ses enfants feu Alain (Jeannette), Pierrette (Claude), André (Claudette),
Louise (Claude), Renée (Denis) et Guylaine (André).*

*Ses petits-enfants Simon, Louis-Jean, Annie, Yves, Pierre, Frédéric et
Philippe.*

*Ses arrière-petits-enfants Pierre-Olivier, Jérémy, Ariane,
Kim, Émile, Loïc et Félix,*

Ainsi que les membres des familles Roy et Delisle.



CENTRE DES LOISIRS

MERCI: C'est avec déception que nous avons appris le départ de Mme Nicole Lemay à la présidence du centre des loisirs local.

Nicole fut d'une grande aide pour la disco des ados de l'Halloween, le souper des chasseurs, les décorations de la salle municipale, mais surtout pour l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël.

Elle a su amener un vent de fraîcheur par son dynamisme et ses idées innovatrices. Merci Nicole pour ta grande implication.



MERCI!

BIENVENUE! Une bienvenue officielle à un nouveau membre du comité des loisirs : M. Roger Drouin. Il nous fait grandement plaisir de vous accueillir au sein de nos rangs.

TOURNOI HOCKEY BOTTINE : Venez encourager nos gens et leurs équipes lors des jeux amicaux de hockey bottine les 12, 13 et 14 février prochains.

Animation et restauration sur place!

Nouveauté : Ailes de poulet au menu grâce à l'achat d'une nouvelle cuisinière!



Services Financiers Groupe Investors Inc. / Services d'Assurance L.L. Inc.
Cabinets de services financiers

Marianne Jacob

Représentante en épargne collective, * Conseillère en sécurité financière

4500 rue Marchand, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0X1J0
Tél. (819) 692-2646
Télé. (819) 538-6002
marianne.jacob@groupeinvestors.com



Membre du groupe d'entreprises de la Corporation Financière Power

Cet achat fut possible grâce à la participation financière de Ameublement Brandsource Paquin (700\$) situé au 1390, 6^e avenue Grand-Mère (Michel Champagne directeur des ventes) et de Mme Marianne Jacob Groupe Investors (250 \$).

L'ancienne cuisinière sera tirée au hasard parmi les citoyens de St-Adelphe qui auront manifesté leur intérêt pour celle-ci avant le 3 février 2016, à 17h. La personne qui gagnera, devra en prendre possession avant le 5 février. Info : 418 322-5436.

Les membres du comité des loisirs

AVIS DE CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes par la présente convoqué/e à l'assemblée générale annuelle 2015 de la Coopérative de Solidarité de St-Adelphe qui sera tenue le mardi 23 février 2016 à 19h30, à la salle municipale de l'hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à St Adelphe.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du procès verbal de l'assemblée générale 2015
5. Présentation et adoption du rapport financier 2015
6. Approbation des actes des administrateurs pour 2015
7. Nomination de deux membres utilisateurs à titre d'administrateurs/trices
- Administrateurs sortants : Postes : 1 Guy Cossette; 2 Gilles Mongrain
8. Élection s'il y a plus de nominations que de postes à couvrir
9. Nomination d'un/e président/e d'élection. Nomination d'un/e secrétaire d'élection. (Si nécessaire)
10. Nomination d'un/e vérificateur/trice
11. Varia
- 12 Période de questions
13. Levée de l'assemblée



Stéphane Lamy, président, Coopérative de Solidarité de St Adelphe

D'AUTRES CALENDRIERS DES FÊTES DE 2016 DISPONIBLES



La première vague des calendriers publiés et offerts à la population durant le temps des fêtes a connu un étonnant succès puisqu'on a rapidement écoulé les 500 copies disponibles. Une quarantaine de généreux commanditaires nous avaient permis d'offrir gratuitement cette publication historique et artistique.

De nombreuses personnes nous ont contactés pour avoir une ou des copies supplémentaires de ce précieux document pour l'offrir ou les offrir à des parents ou ami(e)s de l'extérieur.

Pour répondre à cette demande, le comité du 125^e-100^e a accepté de faire imprimer une cinquantaine de copies supplémentaires du calendrier de nos festivités. Comme les coûts d'imprimerie de cette commande spéciale doivent être entièrement défrayés par le comité, le calendrier sera vendu au prix de 10 \$ l'unité.

Le nombre étant limité à 50, les personnes désireuses de s'en procurer, auraient avantage à contacter dès que possible un ou une des membres du Comité du 125^e-100^e pour réserver leur(s) copie(s) : Suzanne Tessier : 5242; Carmen Gagnon : 5931; Claude Thiffault : 5999; Carmen Bordeleau : 5404; Bernita Tétreault : 5679; Réal Côté : 5370; Line Lapointe : 5436, Jacques Thiffault : 5806.

Petites corrections à apporter dans le calendrier :

La Fête de la Chandeleur : il aurait fallu lire qu'elle aura lieu le **mardi 2 février 2016**.

La Fête Dieu : Il en est ainsi pour cette Fête: elle sera célébrée le **dimanche 29 mai 2016**.

FABRIQUE SAINT-ADELPHÉ

REÇUS D'IMPÔT: Cette année, les personnes de la communauté qui souhaitent obtenir un reçu de dons pour fin d'impôts, peuvent appeler au bureau de la Fabrique au 418 322-5242. Le bureau est ouvert du lundi au mercredi entre 13h et 15h.
Vos dons sont précieux. Merci.

STATISTIQUES ANNÉE 2015: Baptêmes: 5; Mariage: 0; Funérailles: 13; Sépultures: 14.

MERCREDI DES CENDRES: Une cérémonie aura lieu le 10 février à 16h à la Chapelle Notre-Dame du Rosaire (sacristie) pour célébrer l'entrée en Carême. Vous êtes tous invité(e)s à vous préparer par un temps de réflexion, de silence et de prières. Ceci nous aidera à nous préparer pour trouver le chemin de Pâques.



L'adresse électronique de la Fabrique: fabriquestadelphe@yahoo.ca
Les membres de la Fabrique, par *Suzanne Tessier*

LA BIÈRE DELPHINOISE SUSCITE L'ENGOUEMENT

La bière Delphinoise, créée spécifiquement pour les Fêtes de 2016 à St-Adelphé, connaît un véritable engouement dans la population. Lancée en collaboration avec la populaire brasserie À LA FÛT de St-Tite, la cuvée spéciale réalisée pour St-Adelphé s'envole de manière soutenue et plusieurs caisses du populaire et désaltérant breuvage ont trouvé preneurs.



Pour bien marquer l'année doublement festive chez nous, nous offrons cette bière blonde classique et dont l'expérience de goût se voulait optimale. Comme il s'agit d'une cuvée historique unique et spéciale, on la retrouvera sous format de 473 millilitres, donc plus grosse qu'une canette ordinaire. On comprendra donc qu'elle soit offerte à un prix plus élevé qu'une canette ordinaire.

La Delphinoise accompagnera vos célébrations dans la joie et la convivialité tout au cours de l'année 2016. On peut se procurer la bière à la COOP locale ou en réservant auprès des membres du Comité du 125^e-100^e de St-Adelphé. La production a été limitée à 50 caisses de 24 pour l'année et vendues à l'unité, compte-tenu des coûts.

DES DVD QUI VOUS EN METTRONT PLEIN LA VUE

Lors de la soirée de la Fête au Village du 9 janvier dernier, à la salle municipale, M. Don Bannister de St-Adelphé a réalisé un DVD des sketches du Théâtre du Godendar pour garder bien vivantes les scènes historiques et humoristiques qui furent réalisées pour l'occasion.

Les personnes qui aimeraient se procurer une ou des copies du DVD pour garder en souvenir cette soirée mémorable ou l'offrir en cadeau, peuvent contacter M. Bannister au numéro 418 322-5460. Le coût est de 15 \$.



RAMONAGE DES CHEMINÉES



Les Entreprises Gélinas offrent à notre population des services pour le ramonage, l'installation, la réparation et l'inspection des cheminées. On peut rejoindre M. Mario Gélinas au numéro 819 539-5881 ou le 819 247-1886 (cell.).

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ACTIVES DE MÉKINAC

L'APHA Mékinac, organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense de droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités.

Calendrier des activités : Février 2016

Mercredis 3, 10 et 24 février Viactive adaptée, ateliers créatifs et formatifs (jeux et artisanat), atelier artistique (chant)

Judis 4 et 25 février: Ateliers créatifs et formatifs (petit groupe)

Jeudi 11 février : Cuisines collectives

Vendredi 12 février : Sortie aux Cataractes de Shawinigan.

Mercredi 17 février : Soulignons les 35 ans de l'APHA Mékinac : Diner-conférence avec Mme Julie Bisailon, double greffée pulmonaire.
Inscription avant le 10 février 418 289-3630



UNE BELLE ET GRANDE FÊTE AU VILLAGE



Le comité des Fêtes du 125^e anniversaire de la municipalité et du 100^e de l'église locale a su faire revivre une belle tradition de chez nous : soit la Fête au Village du 9 janvier dernier. Cette joyeuse rencontre sociale s'inscrivait au calendrier des activités festives prévues en 2016.

La population a répondu de façon nombreuse et enthousiaste à l'invitation puisque la salle était bondée pour célébrer avec des sketches humoristiques et la danse assurée par Carmen Dessureault. Cette dernière, issue de la célèbre Famille des Sœurs et de Bébé Dessureault, originaire de chez nous, a créé une ambiance dynamique et survoltée qui rappelait les belles soirées du Festival des Chantiers des années 1980.

Les acteurs et actrice du Théâtre du Godendar, ont, à leur tour, présenté de magnifiques tableaux évoquant la vie de quelques personnages qui ont marqué notre histoire et ponctuant aussi, le début de la soirée, avec des situations teintées d'humour qui ont su plaire à l'auditoire: merci à Gilles Magny (Curé Gouin), Gilles Roberge (maire Narcisse Roberge); Claude Thiffault (Séraphin), Michel Denis (Père Ovide), Christian Trudel (Curé Lamy), Michel Labranche (Tancrede), Nicole Lemay (Mme Frénésie), Denis Francoeur (Adhémar), Jérôme Lafrenière qui personnifiait un arrière-petit cousin (Gaston Lafrenière), mort en héros lors de la dernière guerre mondiale. Line Lapointe, conseillère municipale et membre du Comité du 125^e - 100^e, co-animait la soirée tandis que Bernita Tétreault présentait les vœux et hommages du Conseil Municipal au nom de M. le maire Paul Labranche qui ne pouvait être présent à ce joyeux événement.

L'an nouveau aura donc été inauguré et émaillé de beaux moments avec cette belle soirée marquée par la simplicité et la convivialité. Des ami(es) en ont profité aussi pour célébrer d'heureuses retrouvailles.

Merci donc à la population, aux commanditaires et aux bénévoles qui répondent de façon généreuse à nos invitations qui ont pour but de cultiver l'harmonie, réchauffer les cœurs et manifester notre joie de vivre dans un milieu qui se démarque par ses gens de cœur.

*Jacques Thiffault, Coordonnateur des festivités 2016
et Prés. de la Société d'Histoire locale, janvier 2016*

LE RELIQUAIRE DU PÈRE FRÉDÉRIC EN VISITE CHEZ NOUS



Saint-Adelphe recevra bientôt de la grande visite à l'église locale pour bien marquer l'année des festivités 2016. En effet, nous aurons la chance de recevoir le précieux reliquaire du Père Frédéric, accompagné du Père Néhémie qui officiera la messe du **7 février**.

Après la messe, il y aura prière de guérison avec imposition des mains.

Ils étaient nombreux les croyants au siècle dernier à aller porter leurs requêtes à la crypte du Père Frédéric à Trois-Rivières. De son vrai nom Frédéric Janssoone, le Père Frédéric serait mort (en odeur de sainteté) comme on disait autrefois et mériterait sûrement d'être canonisé comme le souhaiteraient ses fidèles admirateurs.

Le Père Frédéric ne jouit pas d'un lieu aussi fréquenté que l'Oratoire St-Joseph, comme le Saint Frère André avec lequel il était ami.

Les pèlerins qui se rendent au Sanctuaire Notre-Dame du Cap y apprendront que le Père Frédéric est le fondateur de ce haut lieu de pèlerinage, qu'il était là quand la statue de la Sainte Vierge a ouvert les yeux et qu'il a, lui aussi, comme les transporteurs de pierres, accompli une traversée miraculeuse du fleuve Saint-Laurent sur un chemin de glace qui se serait formé par miracle tard en saison malgré un hiver anormalement doux. Ce pont de glace permit le passage des traîneaux chargés de pierres recueillies sur la rive sud du fleuve et destinées à la construction de la première Chapelle. On donna le nom de miracle du pont de glace à l'événement qui se produisit en 1879.

On parlera du Père Frédéric comme d'un thaumaturge (quelqu'un qui peut faire des miracles). Prédicateur exceptionnel, il était petit de taille mais grand de cœur. Sa pauvreté et sa grande humilité étaient proverbiales. Il avait encouragé le Frère André à construire son oratoire consacré à Saint Joseph. S'il doit y avoir un autre saint au Québec, ce devrait être sûrement le prochain.

Mgr Laflèche lui avait donné le titre de missionnaire agricole et le petit peuple lui avait décerné plutôt le qualificatif de Père de la betterave parce qu'il encourageait la culture de la betterave à sucre. On le connaissait comme le commis-voyageur du Bon-Dieu. Il a parcouru toutes les routes et les campagnes de la région pour quêter et distribuer ses livres qu'il avait écrits. Il en aurait distribué autour de 160 000. Il aurait quêté pour les Sœurs Contemplatives, la construction de lieux de pèlerinage dont celui de la Terre Sainte, celui de Sainte-Anne-de-Beaupré...

Frédéric était originaire de France et arriva au Canada autour des années 1870 après un long parcours qui le mena jusqu'à Jérusalem. Il s'était établi à Trois-Rivières en 1888 et mourra dans une grande pauvreté à 77 ans. Le tombeau du Père, décédé en 1916, fut ouvert en janvier 1948. Cette reconnaissance du sépulcre et des restes du bon Père constituait une étape dans le processus de béatification du religieux franciscain.

Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée à la crypte, le tribunal apostolique constata que le corps était momifié et conservé. Les restes furent placés dans un cercueil de métal, qui lui, a été rangé dans un cercueil de bois. Son corps repose dans une crypte au Monastère des Franciscains. Il fut béatifié en 1992 par le Pape Jean-Paul II.

Chose assez étonnante, Sœur Béatrice Naud, (morte en 2015 à 110 ans) lors d'une entrevue réalisée en 2010, me racontait avoir vécu la visite du Père Frédéric à la maison paternelle dans son enfance à St-Adelphe.

Jacques Thiffault, Président Société d'histoire et coordonnateur des
Fêtes de 2016 à St-Adelphe

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE DE LA BATISCAN

Café rencontre: Venez discuter et échanger entre aidants sur le thème « suicide chez les aînés ».
Mardi 2 février au 660, rue Principale, local 1 St-Luc-de-Vincennes.

Formation Sentinelle: De 8h30 à 16h30. Jeudi 4 février au 301, rue St-Jacques à Ste-Thècle.



Association des Personnes Aidantes
de la Vallée de la Batiscan

Formation donnée par Denise Rivard, qui permettra aux personnes d'être suffisamment outillées afin de repérer, soutenir et référer les personnes suicidaires vers les ressources disponibles. Gratuit (formation et dîner).

Café jasette: À 13h15. Venez discuter entre aidants autour d'un bon café. Une bonne occasion de prendre du temps pour soi, de respirer et de se créer des liens intéressants.

Mardi 9 février au Restaurant Pizzéria 67, 828, rue Notre-Dame St-Narcisse.

Jeudi 11 février : Salon de quilles 131, rue du Moulin St-Adelphe.

Gala Hommage: Sous le thème « Un bouquet de reconnaissance », ce gala réunira des kiosques d'information, une conférence de Mme Sylvie Fréchette, un repas chaud, des prestations artistiques et une remise de prix. Service de transport disponible.

Samedi 20 février 10h à 14h, à la Salle communautaire 650, 4^e av. Grandes-Piles. Coût : 10\$.

Aider sans s'épuiser: La négociation du contrat. Description de l'importance de bien communiquer les besoins et attentes entre la personne aidante, la personne aidée ou leur entourage.

À 13h15 le mardi 23 février au 660, rue Principale, local 1 St-Luc-de-Vincennes

À 13h15 le jeudi 25 février au 301, rue St-Jacques à Ste-Thècle.

Réservez votre place! Info 418 289-1390 Ste-Thècle; 819-840-0457 St-Luc-de-Vincennes

2^e ÉDITION DU CONCOURS « FAMILLES À L'HONNEUR » DANS MÉKINAC!

Par'enfants au cœur de nos actions est fier de lancer son concours «Familles à l'honneur» dans Mékinac pour une 2^e édition. Petite ou grande, traditionnelle ou originale, nous sommes à la recherche des familles du territoire ayant au moins un enfant 0-5 ans pour apparaître dans notre calendrier mensuel. En participant à ce concours, le parent présente sa famille en intégrant les forces, les défis et les réussites de cette dernière. En remplissant le formulaire d'inscription, elle met en lumière ses expériences, en présentant sa famille sous toutes ses couleurs.

Nous invitons les familles de Mékinac à participer au concours tout en courant la chance de faire partie du calendrier familial 2016 - 2017 purement mékinacois. Sous forme de tirage, une famille gagnante par municipalité sera pigée. Inscrivez-vous en deux étapes faciles, demandez votre formulaire d'inscription soit par courriel (info@mdfmeakinac.org ou maude.grenier@outlook.com) ou en personne à l'adresse suivante : 581, St-Paul, bureau 104 à St-Tite. Remplissez le formulaire du concours et faites-nous-le parvenir avec une photo ou un dessin de votre famille avant le 25 février 2016. **Source** : Maude Grenier, Coordonnatrice Par'enfants au cœur de nos actions 418 365-4405.

ESCOUADE INDÉPENDANSE POUR LES 60 ANS ET PLUS

Cours de danse varié et dynamique visant à toucher à plusieurs styles de danses à la fois (zumba, jazz, etc.). Les cours *Medley adulte OR* sont destinés aux aînés de 60 ans et plus qui souhaitent bouger en groupe et échapper à leur routine le temps d'un après-midi.

Début des cours : 8 mars 2016 pour une session de 10 cours. COÛT : 78 \$. QUAND?: Les mardis (heure à confirmer) à la salle municipale de St-Adelphe. Inscription ou information : 418 954-9104.

Raphaëlle Côté-Germain

